



DEFINITION DES BESOINS CONSULTATION – FESTIVAL DE GLISSE ETE 2026

L'Office de Tourisme Anglet Côte Basque, recherche un prestataire pour l'accompagner dans la mise en place d'un festival autour de la Glisse au mois d'août 2026.

Le Festival Anglet Summer Fest a été créé en 2025 pour une première édition et nous souhaitons lui donner une nouvelle ampleur afin de le positionner comme un temps fort « Surf et glisse » du calendrier.

A PROPOS

L'Office de Tourisme Anglet Côte Basque pilote la stratégie d'attractivité et de promotion du territoire d'Anglet, station balnéaire et touristique emblématique de la Côte basque. Anglet est reconnue pour ses 4 km de plages, son cadre naturel préservé, ses forêts, ses différents quartiers et... pour sa culture glisse profondément ancrée depuis des décennies sur le territoire et dans l'ADN des Angloys.

Ville résolument tournée vers l'océan, Anglet se distingue par son ambiance sportive, sa capacité d'accueil, ses équipements de qualité, ainsi que par une dynamique événementielle forte qui contribue à son rayonnement.

I. PRESENTATION

I.1 NOTRE ORGANISATION

Notre Office de Tourisme est un office de tourisme à compétence communale avec un statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial. Classée en catégorie I et liée par la mairie via une convention d'objectifs et de mise à dispositions de moyens, notre structure opère sur le territoire d'Anglet des missions d'accueil et de conseils, de promotion du territoire et d'animation du réseau des professionnels.

En parallèle, notre service Affaires et Groupes gère via un contrat d'affermage l'Espace de l'Océan, une salle d'évènementiel située en bord de plage, au quartier de la Chambre d'Amour.

Depuis l'an dernier, la ville d'Anglet a confié le service événementiel et sa politique d'animation à l'Office de Tourisme et de loisirs Anglet Côte Basque, le dotant ainsi d'une nouvelle plus-value pour renforcer l'attractivité de notre destination auprès des vacanciers et des habitants.

I.2 NOS ATOUTS

Anglet, ville mosaïque avec ses multiples quartiers et sa double culture basque et gasconne, séduit par son mix entre nature, sport, détente et culture.

Anglet est une ville moderne avec les attributs d'un lieu où l'on se sent en vacances tout au long de l'année avec ses plages immenses, ses forêts de pins, son maillage de pistes cyclables, sa culture surf, son offre bien-être qualitative, son patrimoine local et sa douceur de vivre...

C'est une destination qui peut plaire aussi bien aux familles, aux sportifs, aux amateurs de détente, qu'aux voyageurs en quête d'un art de vivre au bord de l'Océan en mode « slow » et épicerien.

I.3 NOTRE POSITIONNEMENT

Notre équipe attache une importance particulière aux notions de partage, de respect, de plaisir et d'attachement au territoire.

Ces valeurs guident nos réflexions stratégiques et engagent notre structure à favoriser un tourisme plus responsable, respectueux de l'environnement, des habitants et ouvert à tous.

En somme, notre vision du tourisme est celle d'une activité fédératrice, créatrice de liens et d'initiatives partagées.

Nous nous efforçons d'être le référent local - un guide garant - qui contribue à sa façon et par ses actions à mettre en valeur et préserver l'Anglet que l'on aime.

I.4. LE FESTIVAL ANGLET SUMMER FEST 2025

Le Festival de glisse (surf & skate) **Anglet Summer Fest** a été créé en 2025 avec pour objectif de clore la saison estivale sur un temps fort d'une semaine de festivités qui s'articulent autour de 4 piliers : le surf, le skate, la musique et l'art.

Pendant une semaine c'est donc un village événementiel qui a été créé sur l'iconique quartier de la Chambre d'Amour à Anglet :

Pendant 4 jours (23-26 août 2025), le festival a proposé :

Surf : un Open de France (sous l'égide de la Fédération française de surf), des initiations et des tests de matériel en collaboration avec notre marque de surf partenaire de l'événement

Skate : des initiations gratuites, du skate libre, des compétitions pour enfants, et des démonstrations par des skateurs pros

Musique : des DJ sets en fin d'après-midi au village événementiel et des concerts en soirée pour prolonger l'ambiance festive avec des DJ de renom comme Pedro Winter, DJ Falcon & Daz.

Art : Exposition « Musée du Surf by Rip Curl », avec des expositions photo, des ouvrages spécialisés, des sculptures, ainsi que des ateliers de dessins avec Posca pour les enfants.

En amont et en aval de ce festival, deux temps forts de l'agenda angloy étaient programmés : Le Surf de Nuit ainsi que le Festival International du Film de Surf.

Le Surf de Nuit est une compétition historique (depuis 1994) de surfeurs professionnels avec des planches équipées de LED qui concourent pour des associations caritatives et offrent chaque année un spectacle de grande qualité à près de 20 000 spectateurs sur la plage et en streaming tout autour du globe.

Le Festival International du Film de Surf est un rendez-vous culturel qui célèbre le mélange entre surf et cinéma. Organisé chaque été depuis 15 ans à Anglet, il met en lumière des films et documentaires sur le surf, des récits d'aventures océaniques, de glisse, d'exploration et d'engagements sur des sujets sociaux, sociétaux et environnementaux.

II. ANGLET SUMMER FEST 2026

II.1 Le cadre du festival ANGLET SUMMER FEST

Anglet Côte Basque a choisi de s'appuyer sur une agence évènementielle pour l'accompagner dans la mise en place du festival ANGLET SUMMER FEST 2026.

Ce festival devra respecter les éléments suivants :

Le porteur du projet : Anglet Côte Basque

Le nom : Anglet Summer Fest

La date : 19 au 30 août 2026

Le lieu identifié : Quartier de la Chambre d'Amour

Les objectifs généraux de ce festival :

- **Valoriser l'identité Surf & glisse d'Anglet**
- Proposer un événement festif, culturel, multigénérationnel et inclusif autour de la culture de la glisse et spécifiquement des pratiques de surf et de skate.
- Assurer une forte visibilité médiatique et digitale
- Sensibiliser les publics via une démarche engagée sur le volet environnemental, sociétal et durable

II.2 La programmation

Il est demandé à minima pour l'édition 2026 les éléments de programmation suivants :

- Compétition de surf professionnel masters sur invitation (concept à définir) ou autre
- Compétition ou démonstration de skate sur rampe et streetpark
(Les espaces devront aussi être en libre accès à certains moments de la journée)

- La mise en valeur de l'Anglet Surf Avenue avec intégration de cérémonies (surfeurs invités sur la compétition par exemple)
- Nombre de concerts
 - o Animation musicale DJ en fin de journée
 - o Concert de musique électronique avec artistes de renom le 23/08/2026 entre 20h et 0h
- Exposition artistique sur le thème de la glisse
- Test matériel à destination du grand public (planches, combinaisons, skate...) tout au long du festival
- Un « village » ou une mise en lumière des initiatives innovantes et durables en cohérence avec la thématique surf & glisse

Les temps forts du programme définitif devront être finalisés pour le lundi 16 mars 2026. Le programme détaillé devra être mis en ligne pour le 15 juin 2026.

II.3 La communication

Le dispositif de communication de base sera assuré par le service communication de la ville avec la prise en charge et la réalisation de :

- Intégration des 2 événements d'ouverture et de clôture (FIFS + Surf de nuit) dans la communication générale du festival
- L'identité visuelle du festival par le biais de logo et visuel
- La rédaction des dossiers et communiqués de presse
- La mise à jour du site web dédié

Le prestataire se verra confier la prise en charge :

- d'un photographe pour couvrir les temps forts de l'événement
- la réalisation d'un ours pour la soirée du Surf de Nuit (livrable avant 8h le lendemain)
- les déclinaisons sur print et web (affiches, insertion pub, bannières...)

Le prestataire pourra proposer un plan de communication complémentaire qui sera soumis à la validation d'Anglet Côte Basque avant d'être déployé.

II.4 Le soutien « logistique »

Anglet Côte Basque et la Ville d'Anglet mettront à disposition du prestataire les éléments suivants :

- L'Espace de l'Océan (salle de 450 m² en plein cœur du quartier de la Chambre d'Amour) et le mobilier nécessaire (tables, chaises)
- Podiums, scènes et praticables (dans la mesure de disponibilité du matériel municipal)
- Barrières de chantier et de police (sous réserve de quantité)
- 450 transats
- Tentes 3x3
- Grilles d'exposition
- Eau et électricité
- Ballons lumineux

II.5 Contraintes techniques et réglementaires

La Ville d'Anglet fournira toutes les autorisations nécessaires à la bonne tenue de l'événement (arrêtés municipaux d'occupation du domaine public, autorisations de vente au déballage, licence 3 pour débit de boisson temporaire). Toutefois, il incombera à l'organisateur de respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et de bruit. Pour cela, il pourra s'attacher les services de sociétés spécialisées.

Le prestataire s'engage à faire respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de droit du travail en France, notamment celles relatives aux conditions d'emploi, à la sécurité et à la santé au travail, ainsi qu'à la lutte contre le travail dissimulé, pour lui, ainsi que pour ses fournisseurs ou prestataires retenus pour l'événement.

Le prestataire devra s'acquitter d'une assurance annulation sur toutes les animations organisées en extérieur sur la durée du festival.

II.6 Le montage financier

L'Office de Tourisme s'engage à contribuer au financement de l'événement à hauteur de 50 % du budget global, dans la limite d'un montant plafonné à 55 000 € TTC.

Le prestataire retenu devra s'appuyer sur des recettes commerciales complémentaires par le biais de partenaires financiers. Pour des raisons d'éthique et de non-concurrence, les prospects devront être validés par Anglet Côte Basque.

II.7 Le bilan

Le prestataire retenu devra fournir, à l'issue de la manifestation, un bilan complet de l'opération.

Ce bilan devra comprendre une analyse qualitative et quantitative des actions menées (programme, partenariats, ...); des éléments détaillés de fréquentation ainsi qu'un bilan financier incluant les dépenses engagées, les recettes éventuelles et les ressources mobilisées.

III. MODALITES DE REPONSES ET ATTENDUS

III.1 Livrables attendus

Il est demandé au prestataire qui répondra à l'appel à candidature les éléments suivants :

- Une présentation du prestataire et de son équipe projet
- Une présentation d'expériences d'évènements similaires
- Une note d'intention de programmation qui tiendra compte des objectifs et éléments contenus dans ce document avec mention de retroplanning d'action
- Une attestation qui justifie l'agrément/labellisation pour l'organisation de compétitions de surf de niveau professionnel (FFS, ISA, WSL ou autres)
- Une proposition de budget et d'optimisation des coûts
- Des lettres d'engagements/ de soutiens de partenaires pour ce festival

III.2 Critères de sélection

Le choix du prestataire sera effectué suivant le barème de notation suivant :

- Expériences passées sur des évènements similaires : 30%
- Qualité de la note d'intention en adéquation avec les objectifs : 30%
- Qualité du plan de proposition budgétaire et d'optimisation : 20 %
- Retroplanning et équipe projet proposée : 20%

III.3. Retroplanning

Publication de l'annonce : 09/12/2025

Date limite de réception des dossiers : 07/01/2026

Commission de sélection : 09/01/2026

Réponse au candidat : 12/01/2026

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse suivante :
par mail : p.labrouche@anglet-cotebasque.com

ou par courrier : Office de Tourisme Anglet Côte Basque, Avenue de la Chambre d'Amour 64600 Anglet

Avant le 07 janvier 18h